

Réunion du Conseil Municipal du 25 mars 2022 à 18h30

Membres en exercice : 11

Présents : 09 : AUBREGAT Mireille, BERTRAND Christine CRESPI André, de BOISGELIN Bernard, GEOFFROY Sébastien, KINZIGER Pascal, NARDELLA Chrystel, PEGLION Bernard, PINATEL Stéphane,

Procuration : 01 : HOUBEN Régine à de BOISGELIN Bernard

Arrivée de RAYNOIRD-THAL Philippe à partir du point 2c

Secrétaire de séance : NARDELLA Chrystel,

*La réunion du conseil se tient à nouveau dans la salle du conseil municipal, toutes précautions ont été prises afin de respecter les distanciations sociales*

LE CONSEIL MUNICIPAL :	Examine les questions suivantes :
------------------------	-----------------------------------

## 1 Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2021

### 2 Budget / Travaux :

a Vote des taux : reconduits à l'identique des années précédentes.

b Vote du Compte de gestion et du Compte administratif du budget assainissement 2021, à l'unanimité :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2021				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise Résultats Antérieurs	Résultat ou Solde
EXPLOITATION	58 094.48	56 644.81	+ 19 539.94	+ 18 090.27
INVESTISSEMENT	41 944.03	43 948.47	+ 87 446.32	+ 89 450.76
TOTAL DU BUDGET	100 038.51	100 593.28	+ 106 986.26	+ 107 541.03

Vote du Compte de gestion et du Compte administratif du budget de la commune 2021, à l'unanimité :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL 2021				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise Résultats Antérieurs	Résultat ou Solde
EXPLOITATION	313 312.58	324 791.11	+ 232 207.32	+ 243 685.85
INVESTISSEMENT	207 058.85	173 956.80	+ 175 914.31	+ 142 812.26
TOTAL DU BUDGET	520 371.43	498 747.91	408 121.63	386 498.11

c  
Vote du Budget Prévisionnel de l'assainissement 2022,  
à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
	72 429.97 €		72 429.97 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
	218 472.01 €		218 472.01 €
TOTAL DU BUDGET			
DEPENSES		RECETTES	
	290 901.98 €		290 901.98 €

Vote du Budget Prévisionnel de la commune 2022, à l'unanimité :	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
	DEPENSES	RECETTES
	454 669.85 €	454 669.85 €
	<b>INVESTISSEMENT</b>	
	DEPENSES	RECETTES
	305 593.00 €	305 593.00 €
	<b>TOTAL DU BUDGET</b>	
	DEPENSES	RECETTES
	760 262.85 €	760 262.85 €

La STEP : roseaux en très mauvais états – remplacements prévus par le fermier (Aqualter) – Suivi d'entretien concernant l'irrigation à réactiver.

d Demandes de subventions des associations : Radio Verdon : 100€ - Amicale des Pompiers de Rians : 500€ - Comité des Fêtes : 3 200.00€ et 300.00€ Noël 2021 – Line Country Dancers : 300€ - Coopérative Scolaire : 1 000€.

Subventions accordées : Radio Verdon : 100€ - Amicale des Pompiers Rians : 100 € - Comité des Fêtes : 3 200.00€ et 300.00€ Noël 2021 – Line Country Dancers : 300€ - Coopérative Scolaire : 1 000€.

e Travaux en cours ou à venir : Entreprise RGE retenue pour isolation et climatisation Bâtiments communaux, sur l'expertise de l'ingénieur missionné par la COFOR - Attente d'un estimatif chiffré d'ENEDIS pour Fontette.

### 3 Personnel :

a Approbation des Lignes Directrices de Gestion pour 6 ans à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

b Convention avec le CDG pour le dispositif de gestion des signalements de situation de violence

c Création d'un poste de Brigadier-Chef Principal au 12/35eme

### 4 Divers :

a Convention avec le Département pour la gestion du Jardin St Bernard

### 5 Questions diverses :

Jardin St Bernard : voir pour élagage des branches au jeu de boules afin d'élaguer et libérer les spots pour l'été

SYMIELECVAR : reconduction de la convention

Projet de parc photovoltaïque : mandat donné à Monsieur le Maire pour engager une procédure au Tribunal Administratif à l'encontre du Préfet du Var sous la forme d'un mémoire en intervention volontaire en appui du recours intenté par Total Energies.

Parc photovoltaïque d'Esparron : Passage du raccordement souterrain par la piste Seillons/St Martin. Blocage jusqu'à présent par la mairie mais obligation de laisser passer car risques de fortes pénalités.

Au terrain de la Chapelle : Demande par les utilisateurs d'installer un tuyau d'arrosage pour la pousse de l'herbe et de sceller les cages de football.

Point tri : pour une future installation de colonnes au croisement du château, un devis de terrassement a été demandé afin de casser la roche et fournir une surface aplanie. Un autre point doit être déterminé dans le quartier du cimetière.

Ancienne déchetterie : elle a été dépolluée, vidée et nettoyée. La remise « officielle » des locaux interviendra prochainement. La CCPV a laissé le container maritime qui servira à du stockage. RDV est pris le 1<sup>er</sup> avril avec le chef de service.

Trois dévidoirs et sacs à excréments de chiens seront installés prochainement à divers points du village.

Demande de « ralentisseurs » sur différents chemins : Chemin des Saumes/Traverse de l'Ecole/Chemin du Château et Chemin de Feisselles : une réflexion sera menée aussi bien du point de vue technique que des points de vue règlementaire et sécuritaire (code de la route/code de la voirie communale), avec les services des Routes du Département.

Le conseil se réjouit du recrutement de Monsieur Tallandier et le félicite pour son implication et la qualité de son travail.

Plus rien n'étant à débattre, la séance est levée.

*Pour retrouver son adresse précise validée dans la Base Adresse Nationale :*

*<https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale>*